



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Fin de la conférence sociale des 7 et 8 juillet 2014

Cette conférence sociale s'est tenue dans un climat tendu et difficile du fait d'une situation économique et sociale particulièrement dégradée. La CFDT l'a abordée avec la volonté de répondre en priorité à la situation dramatique vécue par des centaines de milliers de personnes confrontées au chômage et à la pauvreté et notamment les jeunes. La conférence débouche plus particulièrement sur ce plan par deux décisions qui portent la marque de la CFDT :

- Une réunion organisée par le ministre du travail avec les partenaires sociaux et le collectif "Alerte contre l'exclusion" dès la rentrée, fixera le diagnostic et le cadre à partir duquel sera engagée une négociation interprofessionnelle sur l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi.
- La Garantie jeunes sera fortement développée pour donner une allocation et un accompagnement renforcé vers l'accès à l'emploi aux jeunes de moins de 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en stage, ni en formation : expérimentée dans 10 départements, elle touche actuellement environ 15 000 jeunes. Le Président de la République avait donné comme objectif le doublement dans son discours introductif. A la demande forte de la CFDT, le Premier ministre s'est engagé à porter ce nombre à 50 000 en 2015 et 100 000 en 2017.

La preuve, s'il en fallait une, que participer au dialogue social en étant porteurs de propositions et d'exigences permet d'obtenir des résultats.

La feuille de route comportera également d'autres points importants, notamment :

- des mesures fortes en faveur de l'apprentissage (en particulier le vote dès la semaine prochaine de 200M€ pour financer des mesures qualitatives) ;
- un plan d'action concernant les seniors et chômeurs de longue durée ;
- l'engagement d'un travail ayant l'objectif de donner corps aux propositions de la CES pour un plan d'investissement européen ; l'amélioration des modalités du dialogue social sur les questions européennes ;
- l'engagement d'un dialogue social avec les organisations interpro sur l'action publique et avec les organisations de fonctionnaires sur la situation des agents des fonctions publiques dans le cadre des réformes territoriales et de l'Etat ;
- une négociation sur la modernisation du dialogue social en précisant très clairement qu'un des objectifs était de donner droit à chaque salarié à une représentation collective quelle que soit la taille de son entreprise.

Sur le Pacte de responsabilité, le Premier ministre a indiqué que le gouvernement avait fixé une trajectoire et qu'il tiendrait ses engagements. Chaque étape sera inscrite dans la loi de finances annuelle, ce qui permettra de vérifier les engagements tenus et les résultats obtenus. Il a appelé les entreprises à tenir les leurs en notant que la mobilisation dans les branches n'était pas à la hauteur. Il a confirmé l'élargissement des compétences du comité de suivi du CICE à l'évaluation de l'utilisation de l'ensemble des aides versées aux entreprises. La délibération sociale sur l'accompagnement des branches dans les négociations sur les compétences et les classifications est par ailleurs confirmée.

Malgré le conflit sur la pénibilité intervenu en amont de la conférence sociale (il est acquis à l'issue de celle-ci que les décrets seront publiés d'ici fin juillet), notre détermination et notre capacité de proposition ont permis de poursuivre la démarche de dialogue social entamée lors des précédentes conférences et concrétisée notamment dans les ANI de 2013. La feuille de route issue de la conférence sociale reprend une partie de nos propositions et donne la possibilité de concrétiser plusieurs de nos objectifs dans les mois qui viennent.